



25 NOV 2024

COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public que le Gouvernement de l'Inde et l'Organisation Afro-Asiatique pour le Développement Rural (AARDO) en collaboration avec l'Institut Indien de Technologie de Delhi (IITD) offrent des bourses d'études aux étudiants et professionnels burkinabè pour **des études de Doctorat de Recherche au titre de l'année académique 2024-2025 à temps plein, à l'Institut Indien de Technologie de Delhi (IITD) en Inde.**

2. Conditions de candidature

- être titulaire du diplôme de la licence en technologie/ingénierie avec au moins 14/20 de moyenne ;
- être titulaire du diplôme de master ou de la maîtrise en technologie/ingénierie ou en sciences/arts avec au moins 12/20 de moyenne ;
- avoir une bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit, car les cours seront dispensés uniquement en anglais, sans traduction disponible dans une autre langue ;
- être en bonne santé physique et mentale.

3 Types d'allocations

Inclusions (prises en charge conjointement par l'AARDO et l'IITD)	Exclusions (à la charge du candidat)
1. Allocation mensuelle - INR 31 000 par mois pour les deux premières années et INR 35 000 par mois pour les deux années suivantes du programme	1. Frais avant la bourse : passeport, frais de visa, vaccination, taxes aéroportuaires, etc.
2. Billet d'avion aller-retour en classe économique (depuis la capitale).	2. Frais de scolarité internationale équivalents à ceux des étudiants indiens.
	3. Frais d'inscription unique, frais d'hébergement et de cantine.
	4. Frais de voyage, prime d'assurance santé et dépenses médicales, appels téléphoniques et blanchisserie.
	5. Allocation de bagages supplémentaires (au-delà de l'allocation fournie par la compagnie aérienne).

4. Procédure de dépôt

Les formulaires de candidature ci-jointes en annexe dument remplis doivent être envoyés directement au plus tard le **30 novembre 2024** à chacune des deux adresses mails suivantes : drpgsr@admin.iitd.ac.in et iec@aardo.org

NB :

- **L'Etat burkinabè n'accorde pas de compléments de bourses pour lesdites bourses.**
- **Tout candidat retenu doit avoir une assurance santé voyage pendant son séjour.**
- **Les études doctorales peuvent aller jusqu'à quatre (04 ans) en fonction des spécialités.**
- **Des informations complémentaires sur la procédure de candidature sont disponibles sur le site : <https://ecampus.iitd.ac.in/PGADM/login>.**

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques